

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Port du masque obligatoire

COATICOOK, le 20 juillet 2020 – Le 15 juillet dernier, le Gouvernement du Québec adoptait le décret numéro 810-2020 rendant obligatoire le port du masque ou couvre-visage dans les lieux qui accueillent le public.

La Ville de Coaticook tient à aviser la population que le port du masque ou du couvre-visage sera obligatoire, dès l'ouverture des bureaux le 21 juillet, pour toutes les personnes qui se présenteront à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux. Les personnes qui ne se conformeront pas à cette règle ne pourront avoir les services des employés municipaux. Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour toutes les personnes de 12 ans et plus. Les enfants ne sont pas dans l'obligation de le porter. Par contre, la Santé publique le recommande fortement pour les enfants de plus de 2 ans.

Il est également obligatoire de porter le masque ou le couvre-visage dans les lieux publics où sont offertes des activités culturelles ou de divertissements, dans des lieux où sont pratiquées des activités sportives, récréatives ainsi que là où sont offerts des services municipaux. Pour avoir plus d'informations, les gens peuvent consulter le site du Gouvernement du Québec : www.quebec.ca/covid-19

Nous tenons à vous rappeler que les gens ont accès aux bureaux de l'hôtel de ville et des ateliers municipaux seulement les mardi et jeudi de 9h à midi et de 13h à 16h. En tout temps sur les heures d'affaires, il est possible de joindre quelqu'un à l'hôtel de ville au 819-849-2721 ou aux ateliers municipaux au 819-849-6331.

« Je sais que le port du masque ne fait pas l'unanimité. Mais, de manière préventive, il en va du bien collectif. Nous ne voudrions pas devoir retourner en confinement. Je demande la collaboration de la population face aux consignes gouvernementales. SVP, portez-le et demeurez calme face aux employés qui ne font qu'appliquer les directives. », Monsieur Simon Madore, Maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256